

Revenu garanti : trois arguments pour une clarification

Le mouvement de cet hiver a porté pour la première fois au grand jour la revendication d'une augmentation massive (1500 f) des minima sociaux. Un mouvement inédit s'est ainsi constitué autour de l'exigence centrale d'un revenu garanti pour tous. AC!, en adoptant, en 1995, cette revendication d'un revenu pour tous, sans discrimination d'âge ou de nationalité, individuel, délié de l'emploi, et d'un montant au moins égal au SMIC mensuel (décision de 1996), a joué dans un rôle primordial. Avec ce mot d'ordre affirmé au cours de multiples campagnes (Unedic, actions revenu, fonds social ASSEDIC, AFR, allocation exceptionnelle, etc.) et débats, nous avons contribué progressivement à **ouvrir un espace politique à l'auto organisation** des chômeurs et des précaires. C'est à partir de leur propre situation, de leurs propres besoins que l'adoption de ce point de vue a permis aux premiers concernés de rompre avec l'atomisation pour exercer une action collective.

Pourtant, si la revendication d'un revenu a été le point unificateur du mouvement, elle a été déclinée de façon extrêmement diverse, voire contradictoire, par ses protagonistes. Confusions et contradictions qui n'ont sans doute pas été pour rien dans la difficulté à imposer un rapport de force plus développé... Les questions qui n'ont pas été tranchées cet hiver et qui sont restées, à notre sens, largement absente des débats, à quelques exceptions notables, peuvent se résumer ainsi : "quel revenu, pourquoi et pour quoi faire ?".

La question du montant (la moitié du SMIC revalorisé, le seuil de pauvreté européen, 80% du SMIC, ou le SMIC ?) ne semble pas plus tranchée que celle de la contrepartie (emplois socialement utiles...?) et derrière ce pot aux roses pourrait bien se dissimuler le problème de la centralité du travail salarié. Cette contribution se propose donc de relancer le débat au sein d'AC!, sinon de le clarifier, en prenant pour base la "motion revenu" adoptée aux Assises d'octobre 1995.

Trois arguments essentiels nous semblent s'imposer pour soutenir cette revendication :

- Un revenu garanti pour combattre la misère.

C'est l'argument qui a été repris par le plus grand nombre d'acteurs du mouvement, toutes "tendances" confondues. Il repose sur ce simple fait qu'il est proprement intolérable que, dans la quatrième puissance économique mondiale des millions de gens soient astreints à tenter de survivre dans la pauvreté. Une inégalité barbare qui produit régulièrement morts de misère et souffrance sans fin ne peut être acceptée comme une donnée naturelle et intangible. Comme en ont témoigné nombre d'actions (autoréductions, transports gratuits, réquisitions de logements, interventions contre les coupures EDF et Télécom et pour l'accès aux soins), nous voulons pouvoir vivre, nous loger, nous déplacer, nous cultiver, nous distraire, sans être soumis à l'horrible contingentement des aumônes que nous concèdent les services sociaux, sans avoir à dépendre d'organismes caritatifs. **Assistance aléatoire et charité sont non seulement insupportables mais aussi parfaitement inefficaces** pour faire reculer la misère. L'instauration d'un revenu garanti représente donc avant tout cette exigence de pouvoir tout simplement vivre. Mais il s'agit aussi de le faire comme nous l'entendons, sans plus avoir à subir l'infantilisation permanente du contrôle social, qui nous distribue quelques sucettes pour mieux nous avoir à l'oeil (témoins : les effrayants tickets-service distribués par le CAS qui permettent d'acheter la nourriture mais pas de l'alcool !).

- Un revenu garanti pour résister à la précarité de l'emploi.

Aujourd'hui, la précarité de l'emploi est devenu une norme qui pèse, directement ou non, sur l'ensemble du salariat. Pour les entrants sur le marché du travail, l'emploi garanti, le CDI est devenu exceptionnel, la règle étant l'embauche en CDD (80% des embauches, d'une durée moyenne de deux mois). L'actuelle croissance exponentielle de l'intérim qui vient assombrir le tableau idyllique de la "baisse du chômage", si chère au gouvernement, est la preuve éclatante de la centralité productive du précaire. Cette précarité amène les millions de chômeurs qui la subissent à passer de courtes périodes d'emploi (où ils cotisent aux Assedics) en périodes de chômage, en périodes de formation (rémunérée ou non) sans jamais se constituer de droits à l'assurance chômage. Faute de garanties sociales suffisantes, ils constituent de fait un gigantesque vivier de main d'oeuvre précaire où puisent à volonté les employeurs, sans être en mesure de refuser les CES, stages gratuits, emplois sous-payés ou inintéressants, sans rapport avec leur qualification ou leurs désirs. Ce chantage à la précarité, largement favorisé par les institutions étatiques qui n'hésitent pas à radier de l'ANPE ou du RMI les

chômeurs qui ne témoignent pas d'une "recherche d'emploi" suffisamment "active" fait tendre à la baisse l'ensemble de salaires, comme en témoigne le dispositif "emploi jeunes" de Martine Aubry, qui présente comme une avancée le fait d'embaucher des jeunes à bac +2 ou bac +3 pour un SMIC mensuel. Comment ne pas voir en effet dans la multiplication des emplois précaires, organisée par l'État (qui en fait aussi largement usage dans la fonction publique) et les employeurs, une atteinte aux statuts et aux garanties de l'ensemble des salariés ?

Seul un revenu au moins égal au SMIC peut nous permettre de résister à cette gestion organisée de la misère. Si la disponibilité sur le marché du travail est constituée de notre qualification, celle-ci ne doit pas rester sans contrepartie positive pour les salariés qui la mettent en œuvre. Aucun hasard à ce que les gouvernements successifs se montrent absolument rétifs à l'extension du RMI aux jeunes de moins de 25 ans. Ils constituent la main d'œuvre la plus disponible et la plus flexible. Il s'agit bien là d'une véritable "éducation à la précarité", de l'organisation de trajectoires de soumission. Il faut prouver pendant une période de plus en plus longue (grosso-modo de 20 à 35 ans) sa résistance aux chocs, sa polyvalence et son employabilité avant de prétendre accéder à un emploi et donc à un revenu stable. Les réfractaires qui n'auront pas passé les tests avec succès seront laissés à leur sort... la queue est longue, des chômeurs qui attendent leur tour.

Un revenu égal au SMIC, contrairement à l'idée reçue qui voudrait que les salariés fassent les frais des prestations allouées aux chômeurs, c'est non seulement la possibilité de **refuser les emplois précaires, sous-payés ou dégradants**, mais aussi le moyen d'endiguer la baisse générale des salaires engendrée par ce chantage à la misère. Il s'agit donc bien là d'une **lutte sur le salaire** qui peut être menée par l'ensemble des salariés, qu'ils soient en poste, au chômage ou en formation. Les sondages indiquaient un large soutien de la population aux exigences et aux formes d'action portées par le mouvement l'hiver dernier. Après 25 ans de précarisation, le dicton "*quand les minima stagnent et que les allocations baissent, les salaires suivent...*" semble désormais pouvoir résumer une analyse largement répandue dans la population.

- Un revenu garanti pour ouvrir à un autre développement

La question lancinante de la contrepartie au revenu garanti nous semble posée à l'envers. En effet, soumettre le revenu à une contrepartie en termes de travail (emplois socialement utiles, travail associatif...) revient à le considérer comme une aumône qui nous rendrait redevables envers ceux qui nous l'octroient, ou encore à aménager une forme humanisée de *Workfare*. Dans ce dernier cas, le problème persiste : quelles instances décident de l'utilité sociale ? Il serait particulièrement retors de prétendre s'associer, quitte à élargir leur champ de vision, à l'ensemble de ceux pour qui l'"insertion sociale" consiste à trouver un emploi quel qu'il soit.

Pour notre part, nous ne concevons pas le revenu garanti comme une aumône, comme de l'argent "pour ne rien faire" qui nous soumettrait à l'obligation de "faire quelque chose" (entendez : travailler) mais bien comme un droit. Si nous revendiquons ce droit, c'est parce que nous contribuons tous, d'une manière ou d'une autre à la richesse sociale. Pour refuser l'imposition d'une contrepartie au revenu, nous devons défendre **le revenu comme contrepartie**. Les formes d'auto-organisation collective, les systèmes d'entraide ou de débrouille qui permettent de mieux vivre le quotidien, les échanges de connaissances, les initiatives, l'inventivité, que nous développons pour échapper à la misère et à l'ennui qui accompagnent le plus souvent la condition de salarié (qu'on soit en poste ou au chômage) et développer nos propres activités, tout ce travail et cette inventivité non rémunérée produisent de la richesse sociale, quand bien même celle-ci n'a pas de valeur marchande. Alain Touraine, éminent sociologue pro-gouvernemental (et trans-gouvernemental !) ne s'y est pas trompé cet hiver en affirmant à qui voulait l'entendre que les mouvements sociaux sont *nécessaires* à ceux qui nous gouvernent. C'est dans le vivier de nos idées, de nos pratiques et de notre force que puisent sans cesse ceux qui nous exploitent et nous réduisent à la misère. Si nous voulons un revenu garanti, c'est parce que, quoi qu'en dise l'idéologie dominante, nous ne sommes ni des "exclus" ni des inutiles, ni des assistés. Nous voulons une part de la richesse sociale que nous produisons. Nous voulons arracher les moyens de développer des activités infiniment plus enrichissantes que ce à quoi on nous contraint.

Le revenu garanti comme salaire social, est un investissement productif, le moyen d'aller vers un autre type de développement qui passe nécessairement par une remise en cause du rôle central de l'emploi salarié. Échapper au contrôle et à la contrainte qui règlent nos vies, c'est tout simplement commencer à libérer les facultés d'inventer et d'agir de chacun.